



* Pro-
noncé
à Cha-
renton
le 5.
Novéb.
1656.

SERMON DIX NEUVIÈME.*

I. TIMOTH. Chap. III. v. 2. 3. 4. 5. 6. 7.

Il faut donc que l'Evesque soit irréprochable, mari d'une seule femme, vigilant, attrempé, honorable, hospitalier, propre à enseigner.

Non point addonné au vin, non batteur, non convoiseur de gain desbauché, mais benin, non querelleux, non avaricieux.

Conduisant honnestement sa propre maison, ayant ses enfans sujets en toute reverence.

(Car si quelcun ne sait conduire sa propre maison ; comment pourra-t-il gouverner l'Eglise de Dieu ?)

Non point nouvel apprenti ; de peur qu'étant enflé d'orgueil il ne tombe en la condamnation du calomniateur.

Il faut aussi qu'il ait bon témoignage de ceux de dehors, afin qu'il ne tombe en reproche, & au piège du Diable.



CHERS FRÈRES ; Si la charge des Pasteurs de l'Eglise est honorable, on ne peut nier qu'elle ne soit très-pénible ; & si l'Apôtre disoit ci devant, que c'est une œuvre excellente ; aussi pouvons nous

nous bien dire maintenant , que c'est une œuvre difficile. Elle conduit des hommes ; la plus revêche & la moins obéissante de toutes les créatures ; Elle les conduit au ciel & à l'éternité par la voye de l'humilité, de la sanctification, & des bonnes œuvres , toutes choses contraires à leurs inclinations naturelles. Elle les conduit par la seule persuasion , sans force , sans contrainte , sans autre autorité , que celle que luy donne la vérité , la raison , & la charité. Le Pasteur est responsable du salut de ses brebis. Dieu luy redemanderà le sang de celles , à qui ou sa negligence , ou quelque mauvais exemple en ses mœurs aura donné occasion de se dégoûter de l'Évangile , & de prêter l'oreille ou à l'erreur , ou au vice. Aussi lisons nous dans l'histoire de l'Eglise ancienne, qu'avant que le luxe, & l'ambition eussent gâté & la charge & les hommes, il falloit forcer les fideles à entreprendre ce ministère, que chacun craignoit, comme un fardeau trop pesant pour ses épaules. Ceux-là même qui avoient le plus de dons , épouvantés de ces difficultés se cachotent , quand ils s'apercevoient,

Chap.
III.

cevoient , que l'on jettoit les yeux sur eux ; & on s'est veu quelquefois réduit a mettre les mains sur eux , a les saisir & arrester dans les saintes assemblées, jusques a ce qu'accablés par le consentement, par les desirs & par les prieres de tout un peuple , & veincus par cette douce & glorieuse violence , ils souffrissent enfin , qu'on les consacraſt a cette charge. S'il y avoit de l'excès dans leur timidité, tout Chrétien étant obligé de suivre non son propre jugement, mais la vocation de Dieu ; au moins est il bien certain, que cet excès étoit excusable , & que la charge & l'importance de ce saint miniftère est si grande, que d'un côté nul ne doit l'accepter qu'en tremblant , & de l'autre, que nul ny doit estre appelé , qui n'ait autant que le souffrir l'infirmité de nôtre nature, les parties requises pour s'en bié acquiter. Cette election est l'affaire de toute l'Eglise la plus importante. C'est d'elle que dépend le bonheur & le malheur des troupeaux. Elle y met ou la paix ou l'ordre , & la prosperité, ou le trouble & la confusion & la ruine, selon qu'elle a été bien ou mal faite.

Le

Le S. Apôtre qui connoissoit parfaite- Chap.
ment combien les suites en sont lon- III.
gues, & inévitables, a pris le soin d'y
pourvoir fort exactement. Car outre ce
qu'il en touche çà & là incidemment
, dans ses épîtres; lors que sur diverses
occasions il parle des qualités ou des
fonctions des Ministres de l'Évangile;
il a traité ce sujet expressément & a
dessein en deux lieux; dans l'épître à
Tite, & en celle-cy; Nous commen-
ceâmes l'exposition de ce qu'il en dit
ici, dans nôtre dernière action sur cette
épître, où nous considéraâmes l'entrée
de son discours, & les premières des
conditions qu'il demande en la person-
ne de celui qui doit estre Evêque, ou
Pasteur d'une Eglise Chrétienne; Qu'il
faut qu'il *soit irrépréhensible, & mari d'une
seule femme*. Maintenant nous aurons à
examiner le reste de la leçon que nous
donne l'Apôtre; où il nous propose les
autres bonnes qualités, qu'il juge neces-
saires à un Evêque. Car encore qu'il
les ait toutes sommairement compri-
ses en un seul mot, en disant, qu'il *soit ir-
répréhensible*; neantmoins pour nous les
faire mieux entendre; & ne laisser au-
cune

Chap.
III.

cune confusion dans nos esprits , il touche distinctement , & comme l'on dit ; en détail chacune de ces bonnes conditions requises en un Eveque ; Les unes regardent les vertus , dont il doit estre doué ; qu'il soit *uigilant , attente , honorable , hospitalier , propre a enseigner , benin* ; les autres se rapportent aux vices , dont il doit estre exempt ; qu'il ne soit point *addonné au vin , ni batteur , ni convoiteux de gain deshoneste , ni querelleux , ni avareux*. Es derechef les unes regardent la conduite de sa propre personne , comme la plus part de celles , que nous venons de nommer ; les autres celle de sa famille ; que ce soit un homme qui *conduise honnestement sa propre maison , ayant ses enfans sujets en toute reverence* ; dont en passant il ajoute cette raison ; Car si quelqu'un ne sait pas *conduire sa propre maison , comment pourra-t-il gouverner l'Eglise de Dieu ?* Les autres enfin regardent son état , & sa conversation , ou dans l'Eglise , ou avec ceux qui sont hors de l'Eglise. Pour le premier , il ne veut pas , qu'il y soit novice ; c'est a dire nouvellement converty au Christianisme ; *Qu'on ne soit pas un nouvel*

vel

quel apprenti, (dit-il.) de peur qu'étant enflé Chap. 111.
d'orgueil, il ne tombe en la condamnation

du Diable. Pour le second, il veut qu'il ait tellement vécu, qu'il ait aussi bon témoignage de ceux de dehors, afin qu'il ne tombe en reproche, & au piège du Diable.

C'est la distinction que l'on peut remarquer entre les qualités que S. Paul requiert en un Evêque; Mais sans nous y arrêter scrupuleusement, nous les considérerons simplement l'une après l'autre, s'il plaît au Seigneur, dans l'ordre qu'elles nous sont icy représentées.

L'Apôtre dit donc premièrement, qu'il faut que l'Evêque, soit vigilant, attrempé, honorable, hospitalier, propre à enseigner.

La première de ces cinq paroles signifie dans le langage de l'Apôtre, ou sobre ou 1106.
vigilant; comme en effet il est difficile 1107.
d'avoir l'une de ces qualités sans l'autre; la gourmandise & ses excès, & la quantité de viandes; dont elle charge l'estomac, & les fumées qu'elle eleve dans le cerveau, & les humeurs qu'elle repand sur les nerfs, & dans le reste du corps, rendant l'homme pesant & massif, & assoupi, & mal propre à la pensée & à l'action. L'une & l'autre de ces

deux

Chap.
III.

deux vertus, c'est à dire & la sobriété & la vigilance, étant donc nécessaire au serviteur de Dieu, l'on peut sans péril interpreter ce que dit ici l'Apôtre en l'une, ou en l'autre sorte, pour signifier qu'il faut que l'Evesque soit ou sobre, ou vigilant; mais en telle sorte que l'on admette l'un de ces sens sans exclure l'autre. Il veut que l'Evesque soit réglé dans son vivre; qu'il ne prenne pas plus de viande que la nécessité de son corps en demande pour sa nourriture & pour sa santé; conservant par ce moyen son esprit dans la liberté, dont il a besoin pour agir. Et cette vigilance ne consiste pas simplement à ne dormir qu'autant que la nature en a besoin; mais c'est avoir aussi l'esprit ouvert, & éveillé, attentif aux occasions pour les observer & les embrasser dès qu'elles se présentent; sans que jamais vous vous en treuviez surpris à dépourvu. C'est songer nuit & jour à la tâche de votre employ; & vous tenir incessamment sur vos gardes, pour n'y rien négliger. Vous jugés assez combien cette partie est nécessaire au serviteur de Dieu, qui gouverne tout un troupeau, où il y a incessamment

cessamment diverses infirmités au de- Chap.
dans, de grands ennemis au dehors, 111.
mille dangers, & mille morts a crain-
dre. Il n'y a point de conduite ou la
vigilance ne soit requise. Vous savés
ce que dit Jacob du soin de son bétail,
qu'il faisoit fuir le sommeil de ses yeux,
& l'exposoit le jour au hâle & la nuit a
la gelée, & S. Luc rapporte que les ber-
gers de Bethlehem, *couchoient aux chāps,*
gardans les veilles de la nuit sur leurs trou-
peaux. Mais ceux qui ont le gouverne-
ment d'un état ou d'une armée, sont
encore beaucoup plus obligés a veiller;
d'où vient la parole du plus ancien des
auteurs Grecs, presque passée en pro- Homero
verbe entre ceux de sa nation, qu'il ne
faut pas que les personnes de cette qua-
lité dorment la nuit toute entiere. Au-
tant donc que le troupeau mystique
du Seigneur; & son état divin & cele-
ste est plus excellent & plus important,
que toutes les bergeries & republiques
ou monarchies de la terre; autant est-
il raisonnable, que l'Evesque soit plus
vigilant, que les Bergers, & les Princes,
& les Capitaines du monde. Ce même
Paul qui leur en donne ici l'ordre dans

x x cette

Chap.
III.

Act. 20.
31.

et p. par.

cette epître, leur en a représenté un parfait exemple en sa conduite ; qu'il proposoit antrefois aux Evesques d'Ephese qui en avoient été les testmoins pour l'imiter; *Veillés* (leur disoit ce saint homme) *ayant souvenance, comme par l'espace de trois ans, nuit & jour, je n'ay cessé avecque larmes d'admonester un chacun.* Mais outre la vigilance, il veur que l'Evesque soit *attrempé*. Les uns entendent qu'il soit d'un esprit meur, & rassis; sage & posé ; non extravagant, & ecervelé. Les autres le rapportent a sa conversation, qu'il soit modéré en toute sa vie, se gardant des excés du luxe, où la vanité, & la volupté emportét la pluspart des autres hommes ; qu'il n'y ait rien dans ses habits, dans son train, dans ses meubles, qui ne soit réglé ; a une honeste modestie. Comme la parole Grecque signifie indifferemment l'une ou l'autre de ces deux choses ; javouë qu'on la peut aussi interpreter en toutes ces deux façons ; étant évident que l'une & l'autre de ces deux qualités est nô seulement digne d'un Ministre de Iesus Christ ; mais qu'elle luy est même entièrement necessaire. L'Apôtre ajoute ; qu'il

qu'il soit *honorable* ou *honnête* ; employât Chap.
ici un nom, qui signifie à peu près en sa ^{III.}
langue ce que nous appelons *un honnête* ^{à peu près}
homme en la nôtre ; celui dont la per-
sonne & l'action & la parole est toute
dans l'honnêteté, & dans la bien-seance,
sans qu'il y paroisse rien qui sente ou
l'orgueil, ou la légèreté, & l'indiscre-
tion. Car bien que cette forme appat-
tienne proprement au dehors de l'hom-
me plutôt, qu'à son intérieur, elle ne
laisse pourtant pas d'être fort utile à un
Pasteur, pour luy gagner le cœur de
ceux qu'il pratique, & les attirer à ouïr
la parole de Dieu avecque respect ; la
rusticité & l'indifférence, & la negli-
gence des choses, en quoy consiste la
bien-seance, & l'honnêteté, rebutant
les hommes dès l'abord, & leur donnant
de mauvais préjugés de nous & de nos
sentimens. Il veut en suite que l'Éves-
que soit *hospitalier*. L'usage des hôte-
ries pour recevoir les étrangers n'étant
pas au temps de S. Paul si commun, ni
si bien établi dans les provinces de
l'Europe, qu'il est à présent, la plupart
des honnêtes gens, quand ils étoient
obligés de voyager, logeoient chez leurs

Chap.
III.*Iosephe
de la
guerre
Jud. l.
c. 12.*

parens , ou chez leurs amis , s'ils en avoient dans les lieux , où ils passoiēt; & des familles dont la demeure étoit d'ailleurs fort éloignée l'une de l'autre, entretenoient pour cet effet , un droit d'hospitalité entr'elles , qui passoit des peres aux enfans, comme un heritage; ou bien ils alloient descendre en quelque maison bourgeoise , où ils étoient recommandés; ou enfin receus par des personnes , qui exercoient volontiers cette beneficence envers tous les étrangers. Vn écrivain Juif rapporte que tous les Esseniens , qui étoit une secte en sa nation d'une fort grande estenduë , exercoient cette hospitalité entr'eux ; si bien qu'en quelque lieu qu'ils allassent , ils étoient les bien venus chez ceux de leur ordre, s'il y en avoit. Outre cette pratique commune, une autre raison particuliere rendoit encore le devoir de cette humanité plus necessaire aux fideles; c'est qu'étant sous des princes & parmi des peuples ennemis & persecuteurs de leur religion, ils étoient souvent contraints de quitter les lieux de leur demeure ordinaire , & d'aller çà & là pour éviter la

fureur

fureur des Paiens qui les connoissoient. Chap.
 Pour ces considérations l'Apôtre de-^{III.}
 mande particulièrement cette qualité
 en un Evêque; qu'il soit *hospitalier*; qu'il
 aime les étrangers, comme porte le
 mot Grec; * qu'il ait soin d'eux, & ^{III.}
 principalement de ceux, que la profes-
 sion de l'Evangile contraignoit d'aban-
 donner leur pais, ne les laissant pas sans
 secours & sans retraite dans leur ne-
 cessité; soit en les logeant luy-même,
 soit en leur procurant ce soulagement
 par l'ordre de son Eglise. Aujourd'uy
 que la forme des choses est un peu
 changée, la charité & l'affection pour
 les étrangers, dont cet ancien usage
 étoit un effet, ne laisse pas de demeurer
 en son entier, & d'estre aussi requise
 en un Pasteur, qu'elle l'étoit autrefois.
 Enfin l'Apôtre veut aussi que l'Evêque
 soit *propre à enseigner*. Cette qualité n'est
 simplement pas un ornement de sa charge;
 C'en est l'ame, & la perfection. Car
 il est établi pour instruire l'Eglise, pour
 enseigner les mystères de Dieu, & pour
 donner à ses auditeurs la connoissance
 de la sagesse celeste. Comment s'ac-
 quittera-t-il de ces devoirs, s'il n'est

propre à enseigner ? Il ne dit pas simplement qu'il soit sçavant, & consommé dans l'étude de la vérité Evangelique. Il se treuve souvent des personnes, qui entendent fort bien des choses, qu'ils ne sauroient enseigner aux autres, ou parce qu'ils n'ont pas la facilité d'expliquer nettement leurs propres pensées, ou parce qu'ils n'ont pas assez de patience pour redire & repeter un même sujet aussi souvent qu'il en est besoin pour le bien imprimer dans l'esprit de ceux qui les écoutent. Il faut donc que le Pasteur outre la science de l'Evangelie ait aussi le don de l'enseigner aux autres. Il semble même que le mot, dont l'Apôtre s'est servi, * outre le don en signifie aussi la volonté, & l'affection; qu'il soit non seulement capable d'enseigner la vérité de Dieu, mais qu'il s'y plaise, qu'il soit facile, & toujours prest à rendre ce devoir à ceux qui en ont besoin. Mais voyons maintenant les vices, que l'Apôtre ne peut souffrir en la personne d'un Evêque, les jugeant tout à fait indignes de l'excellence de cette charge sacrée, *Qu'il ne soit point addonné au vin (dit-il) ni baveux, ni convoiteux*

voiteux de gain deshoneste ; mais bontin, non Chap.
querelleux, ni avaricieux. L'ivrognerie, ^{III.}
qu'il marque en premier lieu, est un
vice si brutal & si indigne de toute per-
sonne, qui fait profession d'honneur, &
sur tout de ceux qui sont appellés à la
conduite des autres, qu'il ne faut pas
s'étonner, que l'Apôtre bannisse de l'E-
piscopat, ministère saint & celeste, ceux
qui en sont entachés. Nous aurions plû-
tost sujet de trouver étrange, qu'il en ait
fait expressément mention ; la chose
étant d'elle même si absurde & si con-
traire à toute raison, que le soin qu'il a
eu d'en parler nous sembleroit super-
flu, si l'expérience ne nous avoit point
appris, que l'impudence du vice d'un
côté, & de l'autre la negligence des
Eglises a été quelquefois si grande qu'il
s'est souvent fourré des yvrognes dans
la chaire sacrée de l'Évangile, si bien
que pour empêcher cette infamie il a
été nécessaire de nous la deffendre for-
mellement. Joint que toutes les nations
ne s'accordent pas si bien dans l'hor-
reur & dans le décri de cette vilaine
tache, qu'il n'y en ait quelques unes, où
l'on ne tient pas que s'enivrer soit une
chose

Chap.
III.

Prov.
23.29.

chose honteuse; & ces Grecs d'Ephese, & d'Asie, pour qui S. Paul écrit particulièrement cette épître a Timothée, étoient nommément & sont encore aujourduy fort sujets au vin. Ce qu'il ajoute que l'Evesque ne soit point *battueur*, est une suite de l'ivrognerie, les humeurs échauffées par le vin, étant difficiles a retenir, qu'elles n'éclatent en disputes & en noises, qui après la premiere décharge, qui se fait en injures & en paroles indiscrettes, se terminent ordinairement par les coups, & par les batteries, comme Salomon le presente en ses proverbes. *A, qui arrivent les querelles? a qui le tumulte & les blessures impunément? A ceux (dit-il) qui s'arrestent aupres du vin.* Quoy qu'il en soit; & de quelque cause, que vienne cette violence, ou du vin ou de la colere, ou de la precipitation d'une humeur trop prompte; l'Apôtre ne veut pas que ceux qui sont sujets a ces excès, soient admis a l'Episcopat, comme en effet c'est une chose insupportable, qu'un violent, & un batteur exerce une charge, qui est le ministère de la paix, de la douceur, & de bonnaireté, & qui

avec

avec les enseignemens en doit aussi ^{chap.} présenter le patron & les exemples. Et ^{111.} cela a semblé si indigne & si incroyable a quelques interpretes Grecs , qu'ils ont rapporté cette parole aux coups nō de la main , mais de la langue; comme si l'Apôtre entendoit simplement, qu'un homme cruel en paroles, prompt a injurier & a offenser avec des reproches trop severes & trop piquans ; n'est pas bon a estre Pasteur de l'Eglise. Mais il n'est pas besoin d'avoir recours a la metaphore. Il ne s'est treuvé , que trop de gens, qui avant les mains legeres a frapper , n'ont pas laissé d'aspirer a cette charge sacrée ; & même de s'y pousser par mauvais moyens. Ce qui suit, que *l'Evesque ne soit point convoiteux de gain deshoneste* , ne se lit ni dans les anciennes traductions Latine & Syriaque, ni dans les plus vieux exemplaires Grecs écrits a la main , ni dans aucun des anciens écrivains , qui ont exposé cette épître ; & en effet ce mot semble superflu , ce qui est incontinent ajouté, *non avaricieux, ou non addonné a l'argent*, ayant le même sens. Outre que cela incommode le texte de l'Apôtre , en rompant
évidem-

Chap.
III.

Gen. 16.

12.

Pf. 120.

6. 7.

ment la liaison. Car ces paroles, *non convoiteux de gain deshoneste, mais benin*, ne s'ajustent pas bien ensemble, la douceur & benignité n'étant pas directement contraire au desir du gain. Mais si nous lisons avecque les anciens, *non batteur, mais benin*, le sens est clair & coulant; n'y ayant rié de plus contraire a la douceur, modestie & benignité, qu'il recommande, que la fierté, la cruauté, & la violence d'un batteur. Et c'est là même encore que se rapporte la parole suivante, *qu'il ne soit point querelleux*; c'est adire d'une humeur processive & puntilleuse; qui ne peut rien souffrir; qui demande des éclaircissements sur toutes choses; & vous fait une querelle ou un procez pour les moindres occasions, aymant le debat, & se plaissant a la chicane, semblable a ce sauvage & indompté Ismaël, dont la main étoit contre tous, & la main de tous contre luy; ou aux Mesechites & aux Kedarins, dont le Psalmiste se plaint si amèrement, qui *baissoient la paix*, & quand il leur en parloit, *les voila* (dit-il) *a la guerre*. O Dieu; que l'Eglise est malheureuse, quand elle a des conducteurs

ducteurs de cette humeur. Il n'y a point de foudre ni de tempeste plus dangereuse, ni capable de faire plus de ravages dans les troupeaux du Seigneur, que ces maudits tourbillons, qui étant continuellement dans une agitation violente s'attaquent à tout, & ne laissent personne en repos; ne s'en pouvant donner eux mêmes, jusques à ce que leur furie se soit consumée elle même par la propre impetuosité. Enfin l'Apôtre met aussi *l'avarice*, la racine de tous maux, entre les qualités qui rendent un homme indigne du S. ministère; Que l'Evêque (dit-il) ne soit point *avaricieux*. Et certes il a bien raison. Car c'est de cette amère source que sont coulées dans l'Eglise la plus grande part des corruptions, qui l'ont enfin ruinée. Mais l'Apôtre après avoir prouvé le serviteur de Dieu des vertus dignes de sa charge, & l'avoir repurgé des vices, qui en sont indignes, prend aussi une assurance, autant qu'on en peut avoir de sa prudence, & de sa suffisance à bien gouverner; Que ce soit un homme, qui conduise (dit-il) *honestement sa propre maison, ayant ses enfans sujets en toute*

toute

Chap.
III.

toute reverence. Car si quelqu'un ne fait conduire sa propre maison, comment pourra-t-il gouverner l'Eglise de Dieu ? Il se treuve des personnes de bonnes meurs, & d'une vie innocente & irreprehensible, qui sont avecque tout cela incapables de gouverner les autres; & il se rencontre assés souvent, qu'un même homme fera tout ensemble, & bon homme pour sa personne, & mauvais Prince pour l'état, ou mauvais pere de famille pour sa maison; Tel étoit le souverain Sacrificateur Heli, que l'Ecriture nous represente comme bon, & ayman la vertu & la pietè, & comme abhorrant le vice & l'infamie, & même comme affectionnant la pietè & la gloire de Dieu, si tendrement qu'il ne pût ouir le deshonneur de son arche, prise par les Philistins, sans se pasmer, & tomber a la renverse, emporté par la violence de la douleur, qu'il en ressentit. Et neantmoins la même Ecriture nous apprend, que ce bon personnage étoit si mal propre a la conduite, qu'il n'avoit peu gouverner sa famille; son indulgence, & sa facilitè, & son peu d'ordre, ayant été cause, que ses enfans s'abandonnérent

1. Sam
4. 18. &
2. 12.
13. 22.

donnèrent a la débauche & aux vices ^{Chap.}
les plus scandaleux. Car outre les ver- ^{III.}
tus, qui font un homme de bien & reli-
gieux, le gouvernement en requiert
encore certaines autres particulieres;
côme un haut degré de prudence pour
reconnoître ce qui est bon ou mauvais
aux autres, & non a vous même sim-
plement; comme l'adresse de se con-
former a autrui, de se faire aymer &
respecter tout ensemble; comme la gra-
vité, & la severité temperée d'une dou-
ceur, & d'une debonnaireté convena-
ble, & autres graces semblables, qui ne
sont pas fort communes entre les hom-
mes. L'Apôtre veut donc que l'on n'é-
lise point pour Pasteur sinon celuy qui
les possède au moins en quelque mesu-
re; & que l'on prenne garde a l'essay
qu'il en fait dans sa famille; s'il la con-
duit honnêtement & sagement; s'il a
élevé ses enfans en la crainte de Dieu,
& les a si bien formés a leur devoir,
qu'ils luy rendent avec tout le respect
l'obéissance due a un Pere, se rangeant
paisiblement sous ses ordres, sans qu'il
paroisse en leur vie aucune débauche,
ni friponerie, ni autre semblable mar-
que

Chap.
III.

que d'une mauvaise nourriture. C'est cet homme là que l'Apôtre veut ; & qu'il choisit volontiers pour l'épiscopat ; esperant que d'un bon Père de famille se fera aisément un bon conducteur de l'Eglise ; Et il a bien raison d'en faire ce jugement. Car une famille & une Eglise sont l'une & l'autre des sociétés de personnes raisonnables, qui subsistent dans les liens d'une paix, & d'une union commune ; La famille est une petite Eglise ; L'Eglise est une grande famille ; si bien qu'il y a apparence , que celui qui a bien gouverné l'une, réussira aussi à gouverner l'autre ; mêmes dons & mêmes graces étant nécessaires dans l'une & dans l'autre conduire , avec cette difference seulement, que l'une est de plus grande étendue , que l'autre. Du moins est-il bien certain , que celui qui n'aura peu le moins, ne sera pas capable du plus ; c'est à dire que celui qui aura mal conduit sa famille sera beaucoup moins propre à conduire celle de Dieu ; qui est son Eglise. C'est ce que l'Apôtre ajoute expressément ; *Car si quelqu'un (dit-il) ne sait conduire sa propre maison ; comment pourra-*

Vra-t-il gouverner l'Eglise de Dieu ! Vne fa- Chap.
mille consiste en peu de personnes, une ^{III.}
femme, des enfans, & quelques servi-
teurs. Vne Eglise contient un grand
nombre d'hommes, de femmes, d'en-
fans, une grande diversité d'âges, de
conditions, d'emplois, de mœurs, & d'in-
clinations. Vn pere n'a rien dans sa fa-
mille, que la nature ne luy ait soumis,
& à qui elle n'ait inspiré & comme
gravé elle même dans le cœur avec sa
propre main, de l'amour, du respect &
de la deference pour luy ; pour ne rien
dire du commun interest, qui les atta-
che tous à luy, puis que c'est de ses
moyens qu'ils vivent & subsistent. Les
fideles dont est composée l'Eglise, n'ont
nulle semblable liaison avecque leur
Pasteur; ils ne sont la plupart ni ses pa-
rens, ni ses inferieurs; Ni la loy de la
nature, ni celle de l'état ou de l'ordre
humain ne les assujettit point à son au-
torité; Au contraire ils sont autant que
luy ; plusieurs mêmes sont au dessus
de luy à cet égard; ils le passent ou en
âge, ou en moyens, ou en credit, ou en
naissance, ou en savoir, ou en dignité.
Ce n'est que l'élection volontaire de
leur

Chap.
111.

leur charité, & le respect de I. Christ; & le zele qu'ils ont pour son Evangile, qui l'éleve en ce degré. Il est clair qu'il est plus aisé de gouverner un petit nombre, qu'un grand; des personnes qui vous sont naturellement soumises, que celles qui ne le sont pas. Si donc un homme avecque tous ces avantages là n'a pas eu assés ou d'adresse, ou d'affection, ou de vigueur, pour bien conduire sa propre maison; il est évident qu'il reüssira encore beaucoup moins, si vous luy donnés toute une Eglise à gouverner; & que s'il n'a seu faire le plus facile, beaucoup moins faut il attendre de luy, qu'il fasse le plus difficile. Nous lisons dans les livres des Payens, que quelques uns de leurs sages par un raisonnement semblable a celuy de l'Apôtre, ont autrefois conclu qu'il falloit bien se garder de mettre le gouvernement de l'état entre les mains de ceux, qui n'ont pas eu assés de soin de leur maison; Et un Empereur Grec & Chrétien ordonnoit a son Fils de ne mettre dans son conseil, que des gens qui eussent sagement gouverné leur famille, n'y ayant pas d'apparence qu'un homme

*Voyés
Stoher.
serm. de
Rep. Ba-
zile dās
les Iam-
bes qu'il
a escri-
tes a son
fils.*

homme , qui a mal menagé ses propres Chap.
affaires , conduise bien celles d'autrui. 111.

D'ici paroît pour vous le dire en passant , la bestise de ceux , qui rapportent a l'Eglise ce que l'Apôtre ordonnoit ci devant , que *l'Evesque soit mari d'une seule femme* ; comme si par cette *seule femme*, dont il parle , il entendoit non une femme épousée, mais une Eglise , a laquelle il est lié ; luy defendant d'en avoir plus d'une. Ce qu'il dit ici de ses enfans , sujets en toute reverence , & l'opposition qu'il fait entre *sa propre famille* , & *l'Eglise de Dieu* , montre évidemment que la *femme* , qu'il luy donnoit ci devant , est toute autre chose ; que l'Eglise , qu'il gouverne & sert en l'Evangile. Mais cette belle glose est si grossiere & si ridicule , que ceux de Rome même y ont renoncé ; bien qu'elle n'ait été forgée , qu'en faveur du célibat auquel ils obligent tous les ministres de l'Eglise. L'Apôtre demande encore deux conditions en un homme pour estre Evesque ; dont l'une est , qu'il *ne soit pas nouvel apprentif* ; & l'autre qu'il *ait bon témoignage de ceux de dehors*. A
ces commencemens du Christianisme,

yy

pendant

Chap.
II 1.

AA. 21.
16.

pendant que l'Eglise se formoit & s'établissoit encore, il y avoit peu de vieux Chrétiens; ils étoient la pluspart de nouvelles plantes, fraîchement arrachées du terrouër du Paganisme ou du Judaïsme, & transportées en celuy de Iesus Christ. Ce sont ceux, que les Chrétiens Grecs & les Latins après eux, appelloient anciennement *Neophytes* c'est à dire proprement *nouvelles plantes*; Et c'est précisément la parole, ici employée par l'Apôtre. *Qu'il ne soit pas Neophyte* (dit-il) c'est à dire qu'il ne soit pas novice dans le Christianisme, & baptisé depuis peu de jours seulement. On faisoit grand difference entre les nouveaux & les vieux Chrétiens; d'où vient que S. Luc dans les Actes remarque d'un certain Cyprien nommé Mnason, qu'il étoit non simplement *disciple* c'est à dire Chrétien, mais nommément qu'il étoit *ancien disciple*. Et certes ils avoient bien raison, parce que selon toute apparence la connoissance des vieux Chrétiens est plus grande, & leur foy plus éprouvée, & leur constance en la profession plus assurée, que celle des Neophytes; si bien qu'il

qu'il étoit sans doute beaucoup plus à Chap.
 propos de choisir pour le ministère de ^{111.}
 l'Évangile les premiers que ces derniers.
 Joint que le choix des nouveaux con-
 vertis étoit sujet à l'envie, & donnoit
 de la jalousie aux vieux Chrétiens;
 comme si on les eust outragés en ne les
 élisant pas; leur reprochant sourdement
 par là leur négligence & leur peu de
 zèle, de n'avoir peu depuis un long-
 temps, qu'ils vivoient dans l'école du
 Seigneur, se rendre aussi capables que
 ces nouveaux venus. Mais outre ces
 raisons-là il y en a encore une autre
 que l'Apôtre met ici en avant; & qui
 regarde tout ensemble & le salut du
 neophyte, & l'édification de l'Eglise;
Que l'Evesque ne soit pas un Chrétien
novice (dit-il) de peur qu'étant enflé
d'orgueil il ne tombe en la condamnation du
Diable. Car le calomniateur qu'il en-
 tend, est sans point de doute, cet esprit
 Malin, que l'Écriture & l'Eglise signifie
 par le nom du Diable. Sa condamna-
 tion est que n'ayant point gardé son
 origine, & ayant délaissé son propre
 domicile en s'élevant par orgueil, il a
 été précipité dans l'abysme; & y est re-
 y y 2 servé

Chap. servè pour le jugement à venir, comme
 111. nous l'apprenons de la doctrine de S.
 2. Pierr. Pierre & de S. Jude dans leurs épîtres.
 2. 4. L'Apôtre craint qu'il n'arrive quelque
 1. 2. 6. chose de semblable aux neophytes, si
 on les établit trop tost Evêques; qu'é-
tant enflés d'orgueil comme les demons à
 l'occasion de cette dignité ils ne de-
 chéent de l'heureux état où ils étoient
 dans l'Eglise; & ne foyent participans
 de la condamnation du Diable; aussi
 bien que de son crime. Car l'honneur;
 où un homme se voit soudainement
 élevé contre son esperance & l'appar-
 tence commune des choses, luy enfle
 aisément le cœur, & luy donne de la
 presumption. Il commence à avoir bon-
 ne opinion de soy même, & a s'imagi-
 ner que les fideles ne l'auroient pas si
 tost appelé au premier ministère de
 leur société, s'il n'avoit des dons &
 des merites extraordinaires, & s'il n'é-
 toit un homme rare, & tout autre que
 le commun. Après s'estre flatté de ces
 pensées, il y ajoute aisément foy; &
 ainsi se forme peu à peu dans son cœur
 le poison de l'orgueil, qui le depouil-
 lant de tout honneur, & de celui de
 fidele,

fidele, & de celui d'Evesque, le fait Chap.
III.

enfin tomber dans l'épouvantable condamnation du Diable. Pour ne pas donner occasion a un si grand malheur, l'Apôtre ordonne sagement, que l'on ne se hâte point d'appeller, les nouveaux convertis au saint ministère. C'est aussi par une prudence semblable, qu'il requiert en dernier lieu, & dans le dernier verset de nôtre texte, que celui, que l'on établit Evesque, outre toutes les qualités louables, qu'il a représentées, ait encore *bon témoignage de ceux de dehors*. Par *ceux de dehors*, il entend ceux, qui ne sont pas en la communion de l'Eglise Chrétienne; comme ailleurs, quand il dit, *Qu'ay-je affaire de juger ceux de dehors?* & ailleurs encore *Portés vous honnestement envers ceux de dehors?* Ce sont donc les Payens & les Juifs, qu'il entend ici; qui étoient les seuls au temps de l'Apôtre, que les fideles appelloient *ceux de dehors*. Et il ajoute ceci, parce que les Chrétiens alors avoient tous été ou Payens ou Juifs. Il veut donc afin que le saint ministère soit exempt de tout diffame, que ceux que l'on y recevra, n'ayent pas seule-

y y 3. ment

1. Cor.
5. 12. 13.
& 1.
Thess. 4.
12.

ment l'approbation de ceux de dedans d'avoir bien religieusement vescu depuis qu'ils sont entrés en leur communion, mais aussi le tesmoignage de ceux de dehors, d'avoir pareillement mené au milieu d'eux. avant qu'ils se fissent Chrétiens, une vie sans scandale & sans reproche. Car ce tesmoignage de ceux de dehors ne s'entend que pour les mœurs, pour l'honesteté, & la justice & autres vertus morales, que les étrangers mêmes approuvent. Pour le service de la vraie religion, ce n'étoit pas chez ces pauvres idolâtres qu'il en falloit chercher la louange. Ce tesmoignage est justement celui que la plus part des Payens rendoient aux Chrétiens de leur connoissance du temps de Tertullien, comme il le rapporte lui-même ; *Gaius Seius, est homme de bien* (disoient-ils) *il n'y a qu'une chose à dire qu'il est Chrétien.* Et, je m'étonne que *Lucius, qui est homme sage & de bon sens, se soit soudainement fait Chrétien.* L'Apôtre veut bien, que l'on reçoive dans la communion de l'Eglise ceux là même, qui avoient mené une vie mauvaise & scandaleuse parmi les Payens avant leur conversion ; Mais il défend

*Tertull.
Apolog.
ch. 3. c.*

defend d'établir dans le sacré miniftère Chap,
d'autres perfonnes, que ceux qui avoient I II.
vefcu honeftement mêmes durant les
tenebres de leur ignorance. Et la raifon
qu'il en allegue eft confiderable, *afin*
(dit-il) *qu'ils ne tombent en reproche, & au*
piege du Diable ; c'eft a dire de peur, que
les fautes qu'un tel homme a commifes
en fa premiere converfation, au milieu
de ceux de dehors, ne luy foient ra-
menteuës & reprochées, lors qu'on le
verra honoré de la charge de Pasteur
entre les Chrétiens. Car c'eft là l'un des
artifices de Satan, pour rendre le mini-
ftère des ferviteurs de Dieu, ou inutile,
ou moins fructueux. Il épie & ramaffe
tout ce qu'il y a de foibleffe dans leur
vie, & l'épand tant pour leur faire dé-
pit, que pour ôter tout credit a leur pre-
dication. Et encore que l'idolatrie, ou la
jeunefle où ils étoient, quand ils ont pe-
ché, en devroit excufer les crimes, quand
leur vie depuis leur converfion a été
pure & innocente ; cet efprit malin ne
laiffe pas d'en abuser, & de le publier
par la bouche de fes miniftres ; diffamant
l'Evangile comme s'il n'avoit peu
trouver d'autres docteurs, que ceux qui

Chap.
II.

avoient n'aguères été esclaves du vice, Ceux, que les scandales de leur mauvaise vie avoient rendu odieux & infâmes parmi nous (disent ces infideles) sont les premiers entre les Chrétiens. Ils occupent les chaires de leurs Eglises, & on honore entr'eux du premier lieu de leur assemblées, ceux que nous ne pouvons souffrir au milieu de nous. Ils exagèrent leurs fautes, ils y ajoutent du leur ; & forgent mêmes des crimes là où ils n'en treuvent point, pour peu d'occasion qui s'en presente. Nos adversaires aujourduy en usent ainsi contre ceux, qui renonceant a leur communion ont été employés au saint ministere dans la nôtre. La jeunesse de l'un d'eux pendant qu'il étoit encore de leur religion, n'avoit pas été si severe, qu'il ne fust sorti de son cabinet quelques poësies un peu libres. Ils les avoient admirés, & couronnés pendant qu'il étoit avec eux. Dès qu'il en furent sortis elles devinrent des crimes ; & avecque la gesne qu'ils donnent a ses paroles, ils en tirent des horrburs ; a quoy ils savent bien en leur conscience, qu'il n'avoit jamais pensé. Et neantmoins
ils

ils luy en ont fait des reproches, tandis
 qu'il a vescu ; & bien qu'il s'en soit ou
 justifié ou excusé cent fois, & qu'on leur
 ait cent fois représenté que toute cette
 boue qu'ils jettent sur luy, retombe sur
 eux, puis qu'il étoit de leur communio
 & même de leur clergé, au temps qu'il
 faisoit & écrivoit ces prétendus cri-
 mes, ils ne laissent pas pour tout cela de
 luy reprocher eternellemét les mêmes
 choses. Ils en ont traité d'autres enco-
 re plus cruellement ; à qui ils ont impu-
 té, mais depuis leur mort seulement
 contre toute apparence de verité, &
 contre le tesmoignage de leurs propres
 écrivains des abominations & des in-
 famies épouvantables ; arrivées à ce
 qu'ils prétendent, non depuis qu'ils ont
 été à nous, mais durant le temps qu'ils
 étoient encore ou prestres, ou clers, ou
 moines en leur cōmunion. Que n'eus-
 sent-ils point dit, s'il y eust eu quelque
 veritable tache dans la vie, que ces ser-
 viteurs de Dieu avoient passée avec
 eux ? Ils en eussent produit les documés ;
 ils en eussent publié les preuves con-
 vaincantes ; ils les eussent épandues par
 tout ; ils eussent couvert ceux qu'ils ac-
 cusaient

Chap.
III.

cusent d'une étrange infâmie, & rempli ceux qui les écoutoient de honte & de confusion. O admirable sagesse du S. Apôtre, qui pour ôter au Diable, & à ses supposés toute occasion d'un pareil scandale, ne veut pas que d'entre ceux qui se convertissoient au Seigneur, on honore du S. ministère, sinon ceux, qui en sortant d'avecque les Juifs, ou les Payens en avoient remporté un bon témoignage ! *afin (dit-il) qu'ils ne tombent dans le reproche & dans le piège du Diable.* Ce piège du Diable est à mon avis le reproche même de leurs fautes passées que Satan leur fait par la bouche de ses serviteurs, & qu'il leur tend, comme un piège dangereux, pour les y enlacer; *dans le reproche & dans le piège;* le second mot éclaircit la nature du premier, & est ajouté pour montrer que ce reproche que Satan leur procure est un piège pour les perdre. Car l'Ecriture nomme *pièges de Satan* toutes les occasions, qui nous sollicitent à pecher, & à offenser ou Dieu ou notre prochain; comme quand l'Apôtre dira ci après que ceux qui *veulent devenir riches tombent en tentation & au piège.* Et que ces reproches portent

1. Tim.
6. 9.

portent au mal celui à qui ils sont faits, il est évident. Premièrement il n'est pas possible, qu'ils ne l'attribuent & ne luy donnent de la honte, & s'ils s'épanchent cōme cela arrive nécessairement, qu'ils ne ruinent ou du moins qu'ils ne diminuent l'estime, où il étoit parmi les fideles, & ne ternissent sa louange, & ne troublent le succès de son ministère; ce qui le saisit de douleur, & la douleur luy donne le desir ou de se vanger de ces reproches, ou de s'en mettre à couvert; Et ces pensées & ces convoitises étant une fois entrées dans son cœur, sont capables de le porter bien loin, jusques dans les precipices de la perdition; pour ne rien dire des grands scandales, que ces accidens causent, quand ils arrivent, au dedans & au dehors de l'Eglise. C'est pour éviter tous ces maux, que l'Apôtre nous ordonne de n'établir dans le S. Ministère que des personnes dont la vie & dans l'Eglise & hors de l'Eglise même a toujours remporté de bons témoignages des sociétés, où ils l'ont passée. Voilà, chers Freres, la regle que ce grand Ministre de Dieu nous a donnée pour l'élection

Chap.
I. II.

l'élection de l'Evesque, voila les conditions qu'il demande en celuy, qui desire cette charge sacrée. Si la loy en eust été observée religieusement comme elle devoit, l'Eglise fust demeurée pure, & sa doctrine sincere & entiere. Car il est clair, que ce n'a pas tant été la faute du peuple, que celle de ses conducteurs, qui a corrompu les mœurs & la foy de la Chrétienté. Qui sauroit dire les playes que leur débauche & leur violence, & leur humeur querelleuse, & leur avarice ont faites a l'Eglise? L'ignorance & les erreurs que leur incapacité y a introduites? les schismes, que leur negligence ou leur inexpérience, ou leur opiniâtreté y a suscités, les scandales, que leur mauvaise conduite y a causés? Le desordre commença de bonne heure entre les Chrétiens; l'impudence de l'ambition & de l'avarice ayant bien tost foulé aux pieds la discipline salutaire de l'Apôtre, & les premiers infectés de ces poisons furent les Evesques des grandes villes; l'abondance & la pompe mondaine, qui y régna leur ayant donné & la convoitise, & le moyen de s'élever, comme il pa-

rois

fût de ce que l'antiquité nous refmoi- Chap.
III.
 gne des Prelats d'Antioche, & d'Ale-
 xandrie des le troisieme & quatrieme
 siecle. Mais comme Rome étoit la pre-
 miere ville du monde, aussi n'y en a-t-il
 point dont l'Evesque ait été ou plutôt
 ou plus étrangement corrompu, que le
 sien. Vn écrivain Payen, mais de bonne Am-
mian.
Marcell
l. 27. p.
337.
 foy, nous rapporte a quel point les cho-
 ses étoient déjà parvenues vers la fin
 du quatrieme siecle ; au sujet du trou-
 ble & du carnage qui arriva dans cette
 grande ville, dans la contestation, ou
 pour mieux dire dans la guerre civile
 de Damase & d'Ursicin, a qui des deux
 seroit Evesque, tout le peuple s'étant
 divisé en ces deux parties & ayant
 combattu avec tant de fureur qu'il y fut
 tué jusqu'à cent trente sept personnes
 en un seul jour, dans une de leurs Eglí-
 ses, qui étoient les theatres où se jouoit
 cette sanglante tragedie. Et cet auteur
 étranger dit a notre honte, qu'il ne s'é-
 tonne pas que les Chrétiens en vinssent
 jusqu'à là, puis que ce siege valoit bien
 la peine d'estre ainsi disputé, n'y ayant
 rien de plus delicieux que la table de
 ceux qui le possedoient, ni de plus
 pompeux.

pompeux que leur habit, ni de plus magnifique que leur train. Mais encore tout cela n'étoit qu'un jeu au prix de ce tombeau de grandeur mondaine, où ce trône est monté depuis. Ses propres Annales font foy de l'extremes corruption, qui y a regné; & les plus passionnés advocats de sa cause, en confessent la plus grand' partie, écrivant eux mêmes des choses honteuses des elections & des belles qualités de plusieurs de leurs Pontifes; & avouant nommément de ceux du siècle dixiesme, qu'ils avoiét tous été élevés a cette dignité par moyens abominables, quelques uns par la faveur de je ne say quelles infames courtisanes, que leur vie étoit aussi dereglée, que leur election; & outrés de dépit d'une si grand' indignité, ils les appellent des *monstres*; des *Papes Apostatiques & Apotactiques*, plutôt qu'Apostoliques, & en disent tous les maux du monde, & s'en prennent presque a nôtre Seigneur, luy demandant où il étoit, & se plaignant pitoyablement qu'il dormoit dans son vaisseau, pendant cette rude tempeste. Mais ils s'abusent bien fort. Il ne dormoit nullement.

lement. Il veilloit, & punissoit justement par ces horreurs le mépris de sa verité & l'amour de l'erreur & de la superstition dont ce siege étoit coupable. Aujourduy nos reproches les ont rendus plus fins ; Mais si vous lisés les relations de leurs Conclaves, vous verrez que les mysteres de leur election ne valent gueres mieux, que les combats & les guerres de leurs ancestres. Et quant aux autres Ministres de leur communion, chacun voit que leur prelature est non le fruit de l'election de l'Eglise, mais la proye de celuy qui a le plus de faveur & de credit dans les courts des Princés & des Papes. Le comble du mal est en ce que dans cet abysme d'erreur & de corruption, celuy qui en est le chef se vante de ne pouvoir errer ; se faschant & prenant a grand outrage, si quelqu'un ose luy parler de reformation & de remedes. C'est justement faire ce que l'Apôtre craint & predict icy de l'Evesque étably contre sa regle, qu'il *s'enflera* d'orgueil. Car il ne se peut rien dire de plus superbe que de s'attribuer certe infallibilité qui ne convient qu'à Dieu seul. Mais laissons
a son

Chap.
111.

Chap.
III.

a son jugement ceux qui entreprennent sur ses droits, & le remercions humblement de ce qu'il a rétabli son ministère au milieu de nous dans la pureté & simplicité, où ses Apôtres l'avoient instituée. Observons religieusement la loy que S. Paul nous a laissée dans l'élection & ordination de nos Pasteurs; tenant pour certain que cette discipline sainte est la feureté de la foy & de l'Eglise, & qu'elle ne se relaschera jamais sans l'alteration & la ruine de l'une & de l'autre. Le seul moyen de conserver ce thresor en son entier au milieu de nous est que tous ensemble & peuple & Pasteurs, nous servions Dieu saintement & sans hypocrisie, en toute pureté justice & honesteté; Que la gloire soit nôtre passion & sa volonté la regle de nôtre conduite; Que nul ni des conducteurs, ni des fideles ne soit taché d'aucun des vices, que l'Apôtre condanne en ce lieu; Que nul de nous ne soit ni adonné au vin, ni batteur, ni querelleux, ni avaricieux; Que chacun se pare des vertus qu'il nous recommande, étant vigilant en sa vocation; attrempé, honorable, hospitalier;

hospitalier, conduisant sagement sa fa- Chap.
mille , instruisant ses enfans , & edi- III.
fiant ses prochains en la connoissance
& crainte du Seigneur & tellement
abondant en bonnes œuvres , en fruits
de modestie , d'humilité , de charité,
de patience , que nous ayons non seu-
lement nos freres , mais ceux de de-
hors même pour tesmoins de nôtre in-
nocence , a la gloire de nôtre grand
Sauveur Iesus Christ, qui a daigné nous
honorer de la divine lumiere de son
Évangile , & a l'avancement de son
regne, & de nôtre salut. AMEN.

